

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

DÉCISION N° DEC_2023_0075**AMENAGEMENT D'UN LOCAL CROIX-ROUGE
EN RESTAURANT SCOLAIRE – ECOLE ESCOFFIER
MODIFICATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX N°23T0500
LOTS N°4, N°6 ET N°7 _ AVENANTS N°1***Le Maire de Rive de Gier*

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R.2121-1, R.2121-5 et suivants et R.2123-4,
- Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu la décision DEC_2023_0067 du 27/06/2023 relative à l'attribution du marché concernant l'aménagement d'un local de la Croix-rouge en restaurant scolaire – Ecole Escoffier,
- Considérant qu'il peut être signé des avenants sans nouvelle procédure de mise en concurrence en raison de leur montant,

DÉCIDE**ARTICLE 1 :**

De signer un avenant n°1, pour les lots n°4 , n°6 et n°7 afin d'introduire des prestations supplémentaires relatives à l'aménagement de l'espace vestiaires pour les enfants et pour le personnel. Ces modifications sont survenues par la non utilisation définitive de l'ancien local serveur suite aux dégradations de la mairie de Rive-de-Gier.

Les montants des avenants n°1 sont détaillés comme suit :

LOT 4 : Plâtrerie / Peinture / Faux plafond : LARDY SAS – Chemin de Pressin – 69230 St Genis Laval, pour un montant de **2 169,00 € HT**. (cf Devis n° 0018093 et n° 0018094 du 21/07/2023)

Montant du marché initial :

Montant HT : 21 000,00 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 25 200,00 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 23 169,00 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 27 802,80 €

LOT 6 : Sol souple : AU SERPENT – ZAC Brunon Valette – 24 Avenue Charles de Gaulle – 42800 Rive-de-Gier, pour un montant de **873,10 € HT**.(cf Devis du 20/07/2023)

Montant du marché initial :

Montant HT : 6 179,50 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 7 415,40 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 7 052,60 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 8 463,12 €

LOT 7 : Electricité : JOUBERT Equipement – 78 rue du Dr Louis Destre – 42100 St Etienne- , pour un montant de **941,22 € HT**. (cf Devis n°CA23078 du 19/07/2023)

Montant du marché initial :

Montant HT : 14 446,73 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 17 336,08 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 15 387,95 €
Taux de la TVA : 20 %
Montant TTC : 18 465,54 €

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services et le trésorier principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.